Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 10 juin 2023

Jacques Pitoux révolutionne la lutte contre l’incendie avec son Block’Fire



Jacques Pitoux, inventeur originaire de Salon-de-Provence, a créé une boule à déclenchement automatique qui éteint les incendies. Après 5 ans de recherches et de travail en collaboration avec le Sdis 13 (Service départemental d’incendie et de secours des Bouches-du-Rhône), le Block’fire sera en vente dès cet été. D’ores et déjà commandé par les forces d’incendie et de secours, il sera très prochainement accessible aux entreprises et particuliers. Le block’fire figurera d’ailleurs début septembre, dans les rayons d’une enseigne de bricolage.

«L’idée du Block’fire est venue lorsque nous travaillions, avec mon associé, sur un drone-pompier, alors que nous collaborions avec le Sdis 13. Nous étions partis sur des drones de ma société ‘Fly control’ qui est devenue ‘Block’fire international’. Ce premier drone avait été présenté au congrès national des sapeurs-pompiers à Ajaccio et avait remporté un vif succès.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 10 juin 2023

«Car la première difficulté
des pompiers est de pouvoir atteindre la zone incendie, afin que le feu se propage le moins possible avant leur intervention. Suite à cette présentation, nous avons participé au Concours Lépine à Paris, où nous avons remporté plusieurs prix, ce qui nous a permis de continuer notre collaboration avec le Sdis 13 et de procéder aux premiers essais officiels à Velaux, le centre de formation des pompiers qui se situe à côté de Marseille.»



«Lors de ces essais,
on s'est aperçu que sur 10 petits feux, la boule n'en éteignait que deux. Pourquoi ? Parce qu'il fallait le temps que la mèche se consume pour ouvrir la boule. Ce jour-là, le commandant Eric Rodriguez, du Sids 13 a dit : «Ça a le mérite d'exister, c'est très bien, il faut continuer, mais pourquoi la boule n'éclate-t-elle pas lors de l'impact au sol ? Ce sont les pompiers des Bouches-du-Rhône qui m'ont soufflé l'idée de travailler sur une boule extinctrice qui éclaterait à l'impact, devenant un extincteur autonome.»

La boule extinctrice,

Ecrit par Mireille Hurlin le 10 juin 2023

Ce sont deux demi-coques en polystyrène. Au centre de la boule ? Une charge pyrotechnique de 2 grammes de poudre noir, soit un pétard. La charge est enveloppée dans de la poudre, du phosphate de monoammonium. C'est une poudre sèche, complètement inoffensive pour les humains comme les animaux et également un fertilisant, fréquemment employée dans les extincteurs.»

Le Block'fire face à la concurrence

« Le Block'Fire représente en efficacité l'équivalent d'un extincteur de 2,5 kilos, alors que la boule ne pèse qu'1,3kg pour 15cm de diamètre. La boule extinctrice est munie d'une languette de sécurité que l'on retire et que l'on lance à proximité ou dans le feu, où elle éclatera à l'impact et éteindra le feu. Elle ne nécessite pas d'entretien ni de vérification comme c'est le cas pour les autres extincteurs. Au terme de 5-6 ans, alors que la durée de vie des extincteurs est de deux ans, vous ouvrez votre boule et vous fertilisez votre jardin, votre potager ou vos bacs de jardinerie avec son contenu.»



Le Block'Fire en situation réelle.

«Où la boule extinctrice est-elle fabriquée ?

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 10 juin 2023

Nous visons, avec mon associé, une fabrication 100% française mais pour y arriver le chemin est long et complexe. Alors pour des raisons règlementaires et administratives -utilisation de poudre pyrotechnique, sécurisation du lieu de stockage, personnel dument formé et certifié- nous avons choisi de faire fabriquer la partie électronique dans une usine à côté de Hong Kong, tandis que la conception et la fabrication de la boule sont faites en Turquie. Nous allons prendre le temps pour entamer les démarches qui sont longues et rigoureuses pour, comme je vous l'ai dit, fabriquer en France.»

Autre chose dans les cartons ?
«Nous venons de finaliser un nouveau drone, de grande dimension, avec une nacelle permettant de transporter le nouveau Block'fire équipé d'un système de télémétrie et de radar, qui pourra éclater à une altitude précise comme, par exemple, à la cime des arbres, où à mi-parcours entre la cime et le sol ou, encore, plus proche du sol, sur les indications de l'opérateur de largage.»

Les outils recherchés par les pompiers ?
«Ils ont actuellement besoin de deux outils : un drone à caméra thermique pour surveiller la zone incendie après l'extinction des feux et préciser les coordonnées GPS afin de vérifier et d'intervenir sur les points chauds, car cette problématique requiert beaucoup de personnel pour arpenter le terrain et intervenir sur les possibles reprises de feux. L'autre outil est de fabriquer des Block'fire de dimensions plus importantes pour travailler sur les zones incendie inaccessibles.»

Pourquoi les feux prennent-ils autant de proportion ?
«Lorsque la zone de feu est accessible, les pompiers peuvent intervenir rapidement mais lorsque, justement, les zones sont inaccessibles aux pompiers, alors ceux-ci sont obligés de traiter le feu lorsqu'il arrive à eux, même si bien évidemment, les canadairs ont démontré leur efficacité. Les block'Fire interviendront désormais dans ce cadre, à distance, en surveillance, délivrant des informations précises et également en larguant leur système d'extinction.»

Un extincteur nouvelle génération qui s'adresse aussi aux particuliers
«Pourquoi ? Depuis 2015 -les statistiques ne bougent pas- la France compte 300 000 cas d'incendies de maisons ce qui équivaut à une intervention de pompier toutes les deux minutes en moyenne. Ils sont la cause de 10 000 blessés et brûlés victime des flammes et de 460 décès. Un français sur trois est victime d'un incendie au cours de sa vie. Depuis 2008, l'installation de détecteurs de fumée est obligatoire dans les logements mais pas les extincteurs. Or, plus de la moitié de ces incendies n'auraient pas lieu si les gens en étaient équipés, comme cela se fait au Canada où ils ont divisé par deux les interventions des pompiers pour des incendies domestiques.»

Un modèle économique différent
«Nous avons choisi un nouveau modèle économique qui ne vise pas que les professionnels –avec le drone- mais aussi le marché du particulier qui est mondial et donc colossal. Nous proposerons là, dès le 1er juillet sur notre site Internet, le Block'fire à 99€, dans sa nacelle, à fixer au-dessus du tableau ou compteur électrique, dans une cuisine, partout où le risque incendie peut se déclencher dans la maison. Que l'on soit au domicile ou pas, la boule se déclenchera qu'il s'agisse d'un feu ou d'une étincelle électrique et éteindra le feu.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 10 juin 2023

Retrouvez toutes les informations ici.



Ecrit par Mireille Hurlin le 10 juin 2023

La Block'Fire devrait être présentée prochainement en présence du maire de Salon-de-Provence, du député Jean-Marc Zulesi, des représentatns du SDIS 13 et du préfet des Bouches-du-Rhône. La date, qui devrait avoir lieu fin juin, et le lieu restent à confirmer.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !